



Répartition dans un regroupement

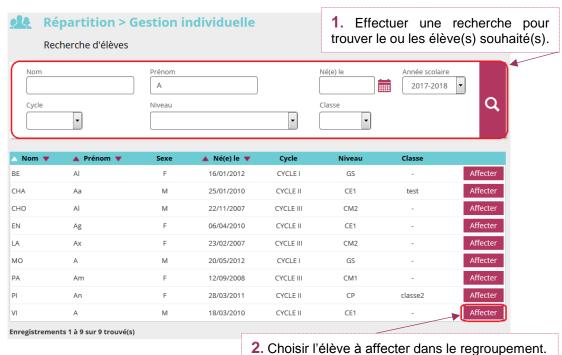
La répartition d'un élève est accessible dans le menu « Elèves »/« Répartition ».



→ Gestion individuelle

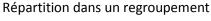
Pour répartir un élève dans un regroupement il faut aller dans l'onglet « Gestion individuelle ».

Remarque : Cette partie est à faire obligatoirement avant le cas 1 et le cas 2.



Cas 1. Répartition dans le regroupement pour un élève déjà affecté à une classe

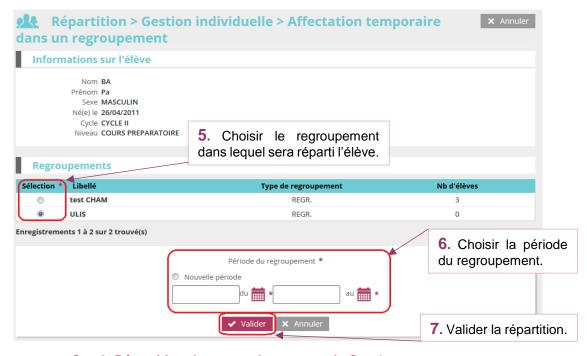






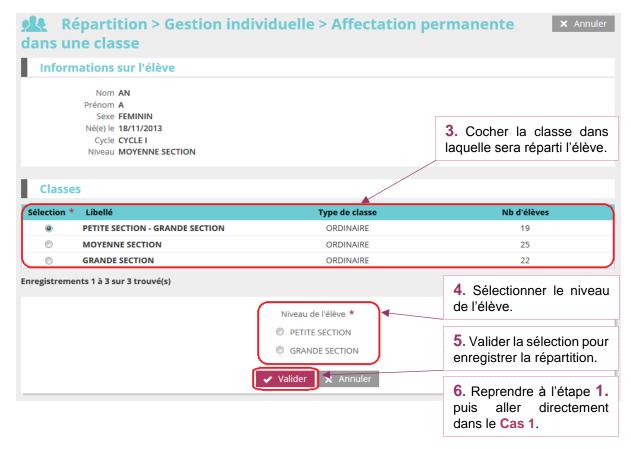






Cas 2. Répartition dans une classe avant le Cas 1.

Si l'élève n'est pas encore réparti dans une classe il sera demandé de le faire avant de l'affecter à un regroupement.





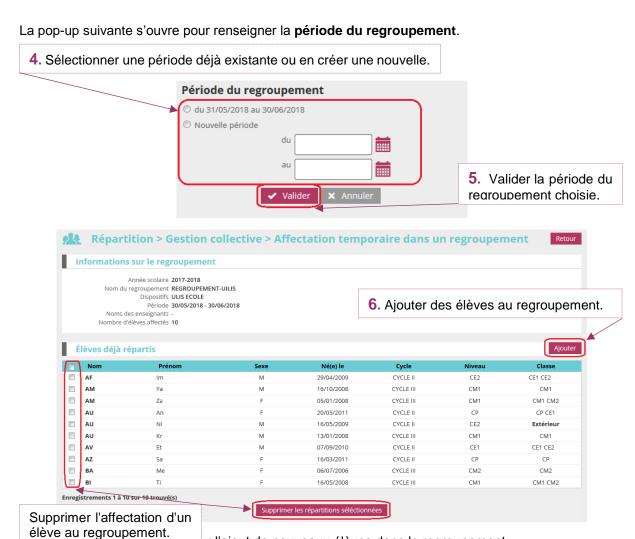




→ Gestion collective

Dans l'onglet « Elèves »/« Répartition »/« Gestion collective », il faut choisir le lien « Affectation temporaire dans un regroupement ».







l'ajout de nouveaux élèves dans le regroupement.







